

HIVER 2020-2021

LES BALCONS DU QUEYRAS

Raquette en étoile en hôtel
4 jours, 3 nuits, 3 jours de raquette



Pour ce séjour à raquette au cœur du Queyras, imaginez un instant un hôtel douillet, un panorama grandiose sur les montagnes enneigées, une cuisine du terroir, copieuse, au sein du superbe village de Saint-Véran, la plus haute commune d'Europe, dans le cadre exceptionnel du Parc naturel régional du Queyras.

C'est au départ de cet hôtel que votre guide vous conduira en douceur à la rencontre des gens du coin, de la faune sauvage et des plus belles randonnées à raquette du Parc du Queyras. Grâce à un minibus, il vous emmènera découvrir plusieurs vallées du Queyras, pour profiter d'autres paysages, d'autres sensations... il vous fera partager ses connaissances sur la neige, sur l'histoire locale, l'artisanat, l'architecture du massif... et saura vous transmettre les rudiments techniques pour profiter de cette merveilleuse activité hivernale qu'est la raquette ! Ce séjour est en co-remplissage avec le séjour plus long (Voir ci-dessous). Notre accompagnateur a l'habitude de vous accueillir sur la formule 4 jour et saura vous intégrer auprès du groupe.

Si vous souhaitez un séjour plus long nous organisons également une formule sur 7 jours (Code -DRQB7).

Le plus de ce séjour :

DESTINATIONS QUEYRAS
8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE
Tel : (+33) 04 92 45 04 29

e-mail : contact@randoqueyras.com - web : www.randoqueyras.com

Destinations Queyras s'engage dans une logique écoresponsable, depuis plusieurs années déjà. Nos valeurs sont en adéquation avec celles du Parc naturel régional du Queyras. Cet engagement a donc été reconnu. Aujourd'hui, 6 de nos séjours ont la marque « valeur Parc naturel régional ».

Concrètement, nous avons réalisé ce séjour en coopération avec des partenaires locaux dans un but de développement durable : hébergeurs, commerçants, artisans...

Tous sont des acteurs qui agissent pour le bien-être local.

En choisissant un séjour marqué « valeurs Parc naturel régional », vous devenez à votre tour acteur de votre séjour et partagez nos valeurs !

Nos points forts

- Deux types de séjour au choix : 7 jours ou 4 jours (demandez nous la fiche 7j si vous êtes intéressés - Code DRQB7)
- Un sauna dans l'hôtel à disposition.
- Un séjour confort dans la plus haute commune d'Europe adapté à tous les budgets : formule chambre de 2 ou chambre de 4 avec douche et wc.
- La découverte de l'habitat typique et son écomusée.
- Une initiation à la nivologie et à l'orientation en hiver

PROGRAMME

Jour 1 - Dimanche ou lundi ou mardi

RDV le jour de votre choix (dimanche, lundi ou mardi) à 19 h 30 à l'hôtel** au village de Saint-Véran (voir plus loin la rubrique « accueil » de la fiche pratique).

Exemple de randonnées effectuées durant le séjour en fonction des conditions d'enneigement ou de la météo.

Si arrivée dimanche : séjour du dimanche soir au mercredi après la randonnée en raquettes

Si arrivée lundi : séjour du lundi soir au jeudi après la randonnée en raquettes

Si arrivée mardi : séjour du mardi soir au vendredi après la randonnée en raquettes

Jour 2 au Jour 4

Les balcons de Saint-Véran : mise en jambes et initiation DVA

Un magnifique itinéraire en balcon entre deux charmants hameaux de la vallée des Aigues nous permet de découvrir les alpages de la Gardiole (2 200 m) et de bénéficier d'un très beau panorama sur les villages et les sommets du Queyras. Ce sera l'occasion d'apprendre à se servir d'un DVA (Détecteur de Victimes d'Avalanches).

Dénivellations : + 300 m, - 300 m Horaire : 4 h

La Monta (1 660 m) - La Médille (1 995 m) : la faune (sortie chamois)

Le démarrage est doux avec un parcours presque plat le long d'un magnifique torrent gelé.

Nous quittons ensuite la vallée, pénétrant ainsi au cœur de la réserve. L'observation de chamois, parfois de bouquetins, souvent même d'assez près, est à peu près certaine ! Ce superbe belvédère nous offre une vue exceptionnelle sur le mont Viso.

Dénivellations : + 400 m, - 400 m Horaire : 4 h

Le Raux (1 919 m) - Pont du Moulin (1 849 m) : un sommet, la Croix de Curlet (2 301 m)

Depuis le Raux, nous rejoignons le torrent de l'Aigue Blanche et par l'une des plus belles forêts mélangées de pins cembro et de mélèzes du Queyras, nous gagnons la croix de Curlet. Une balade le long de la crête nous offre un superbe panorama sur Saint-Véran et sur les cimes frontalières avec l'Italie. Nous terminons notre balade par une visite guidée de la commune la plus haute d'Europe : habitat typique, cadrans solaires, fontaines en bois... Images de la vie traditionnelle d'ici.

Dénivellations : + 480 m, - 480 m Horaire : 4 h 30 min

Arvieux (1 550 m) - les Chalets de Clapeyto (2 250 m) (chalets d'alpage)

Cette randonnée se déroule dans le cadre grandiose de Clapeyto où beauté rime avec calme et sérénité. Nous cheminons entre petits plateaux et vallons harmonieux avant d'entrer dans un décor de carte postale où de nombreux chalets d'alpage témoignent de la vie passée !

Dénivellations : + 500 m, - 500 m Horaire : 5 h

La Rua (1 880 m) - Sommet Bûcher (2 254 m) : Vue à 360° sur le Queyras

Une petite descente pour franchir le pont sur l'Aigue Agnelle et nous remontons des pentes agréables pour rejoindre le col des Prés Fromage et le sommet Bûcher. Un belvédère exceptionnel, les nombreux chalets d'alpage, un repas auprès du feu dans la bergerie du "Clot l'Henri" bref, une journée riche et inoubliable !

Dénivellations : + 500 m, - 500 m Horaire : 4 h 30 min

Jour 4

Fin du séjour en fin de randonnée.

Pour les participants utilisant le train, transfert en gare de Montdauphin-Guillemestre (départ de Saint-Véran à 8 h 15).

Et en soirée :

Durant ce séjour, vous bénéficierez d'un accès libre au sauna

Vous aurez également l'occasion de déguster des productions du terroir (tourtons du Champsaur, viandes locales, miel, etc.).

AVERTISSEMENT

En fonction de la météorologie, des conditions d'enneigement ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons exceptionnellement modifier ce programme.

Notre implantation locale au cœur du Queyras nous permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le rendez-vous est fixé à l'hébergement à 19 h 30 le jour 1.

Suivant votre jour d'arrivée (dimanche, lundi ou mardi,) vous avez rendez-vous à l'hôtel dans la journée. Le dîner avec le groupe est prévu à 19 h 30, les informations vous seront données à ce moment-là.

Pour les fêtes de fin d'année :

Pour les réveillons, nous proposons une formule « spéciale » : 4 jours, 3 nuits, 3 jours de raquette : code DREVSV

- Du mercredi 23 décembre au samedi 26 décembre 2020
- Du mercredi 30 décembre au samedi 2 janvier 2021

Si vous arrivez en retard : en cas de retard de train ou sur la route, merci de prévenir l'hôtel au 04 92 45 82 42 ou Destinations Queyras au 04 92 45 04 29 ou 06 74 38 89 59.

Si vous arrivez en train

Arrivée en gare de Montdauphin-Guillestre, sur la ligne vers Briançon.

Informations et horaires : <https://www.oui.sncf/>

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette ou par TGV et TER :

- Train de nuit : Ligne Paris (gare d'Austerlitz) / Montdauphin - Guillestre
- Train de jour : Ligne Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour Montdauphin-Guillestre (ligne vers Briançon). Attention, évitez les propositions d'horaires vous faisant passer par Aix en Provence ou Marseille, beaucoup plus long.
- Train de jour : TGV Ligne Paris – Turin. Arrêt Oulx

Arrivée à la gare italienne d'Oulx (Ligne Paris-Turin)

À Oulx, un car Zou (Région -sur réservation) vous amènera à Briançon (tarif (2020) : 12 € l'aller pour les adultes, 6 € de 5 à 12 ans). Durée du trajet d'Oulx à Briançon : environ 1 h. À réserver auprès de Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr. Ensuite le train vous permettra d'atteindre Montdauphin Guillestre.

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon

De la gare au lieu de RDV

Depuis la gare vous pourrez utiliser les navettes régulières entre la gare et le Queyras. Les horaires 2020 ne sont pas encore disponibles à la période de conception de cette fiche. Attention, en période de basse saison, les navettes sont moins régulières voire inexistantes. Nous vous invitons à consulter le site Zou lors de l'organisation de votre voyage et avant réservation de vos billets de train, au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr
Nom de la gare pour votre recherche : MONT DAUPHIN / GARE SNCF

Accès à l'hôtel lorsque vous arrivez en navette

Arrivée à Saint-Véran environ 1 h après le départ de la gare. L'arrêt du bus est à l'entrée du village à environ 600 m de l'hébergement. Vous pouvez utiliser la navette intra-village qui dessert les hébergements (voir avec le chauffeur) ou accéder à pieds à l'hôtel (environ 15 min de marche). Cette navette fonctionne en journée généralement entre 9 h et 16 h. À la sortie de la navette, vous pouvez appeler l'hôtel au 04 92 45 82 42 ou votre accompagnateur (voir votre convocation).

Si vous souhaitez arriver la veille du départ

Merci de nous indiquer lors de votre inscription si vous souhaitez une nuit supplémentaire. Nous vous logerons chez notre partenaire ou dans un hébergement proche en fonction des disponibilités.

Accès en voiture

Par le nord :

1ère possibilité : Emprunter le col du Lautaret par Bourg d'Oisans et la Grave. Rejoindre Briançon et suivre direction Gap (RN 94) jusqu'à Montdauphin puis Guillestre, porte d'entrée du Parc régional du Queyras.

2e possibilité : Depuis Grenoble par la Mure et Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN 94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

3e possibilité : Depuis Grenoble rester sur l'autoroute A51 direction Sisteron. Franchir le col de Lus la-Croix-Haute, puis rejoindre Veyne, Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

4e possibilité : Par Chambéry – Autoroute de la Maurienne -Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours). Au péage à la sortie du tunnel côté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana – Sestriere - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon puis Guillestre (1 h 30 min de trajet depuis le tunnel).

Par le sud :

Valence ou Sisteron - Gap - Embrun - Guillestre.

Depuis Guillestre, suivre la direction « Queyras » (D 902), puis la D 947.

Contact répondeur « État des routes »

Pour accéder au département des Hautes-Alpes vous pouvez consulter le 04 92 24 44 44 (équipements spéciaux obligatoires pour franchir certains cols : pneus neige ou chaînes).

Accès au Queyras

De Guillestre et la D 902 direction le Queyras. Remonter les gorges du Guil pour rejoindre Château-Queyras (forteresse) et Ville-Vieille (environ 20 km). Au carrefour giratoire (maison de l'Artisanat) tourner à droite en direction de Saint-Véran. (www.viamichelin.fr).

Accès à l'hôtel

Lorsque vous arrivez au carrefour en aval du village (grand parking à droite de la route et magasin « La Carotto » à proximité) il vous faut emprunter la route sur votre gauche pour atteindre l'hébergement. Il est interdit d'accéder au cœur du village en véhicule, nous vous conseillons de vous garer au parking proche de l'arrêt du bus situé à l'entrée du village à environ 150 m de l'hébergement.

Possibilité de laisser votre véhicule à ce parking durant le séjour.

PETITS CONSEILS PRATIQUES

Nous rappelons aux utilisateurs des GPS routiers que certains itinéraires qui leurs sont indiqués ne sont pas praticables en hiver ! En effet les grands cols alpins ne sont pas déneigés l'hiver et restent donc fermés à la circulation. Il est par exemple impossible de rejoindre le Queyras depuis Briançon par le col d'Izoard entre le mois de novembre et le mois de mai.

Quelque soit l'itinéraire que vous empruntez l'hiver pour arriver dans les Hautes-Alpes, vous devrez prévoir des équipements spéciaux (pneus neige ou chaînes à disposition). Entraînez-vous à les mettre avant de partir.

Si vous roulez avec un véhicule diesel, nous vous conseillons d'effectuer votre plein à l'approche du Queyras où vous trouverez du carburant « grand froid ». Le diesel des stations-services éloignées des montagnes est rarement adapté pour supporter les températures froides des nuits en altitude !

Parking :

Vous pouvez laisser votre véhicule sur le parking proche de l'hôtel durant le séjour (c'est le plus pratique) ou sur le parking de la gare de Montdauphin-Guillestre si vous préférez utiliser la navette Zou pour accéder au Queyras.

Taxi

Le Guilazur au 06 80 21 77 22

M. Durosne au 06 60 76 51 29 ou 06 15 37 28 67

Transports Petit Mathieu au 04 92 46 71 56 ou 06 07 83 93 58

Si vous venez en bus

Possibilité de rejoindre le Queyras en bus depuis Marseille et Paris :

- Depuis Paris : Départs réguliers les vendredis / samedis / dimanches – 82€/trajet (Prix indicatif 2020).
- Depuis Marseille : Départs réguliers les vendredis / samedis – 40€/trajet (Prix indicatif 2020).

Ces lignes seront effectuées avec des cars Grand Tourisme de dernière génération répondant aux normes Euros 5 et 6.

Plus de renseignements et réservation directement auprès du transporteur.

www.autocars-imberty.com

DISPERSION

Fin du séjour le jour 4 après la randonnée

Pour les participants venus en train, transfert à votre charge en bus local à la gare de Montdauphin-Guillemestre.

Les horaires 2020/2020 ne sont pas encore connus, mais une navette régulière autour de 18 h permet de rejoindre la gare de manière quotidienne. Arrivée de la navette en gare environ 55 minutes après le départ.

Pour info, correspondances avec les lignes suivants :

- Ligne Paris / Lyon via Valence-Ville ou Valence TGV
- Ligne Paris / Lyon via Grenoble
- Ligne Marseille / Aix-en-Provence via Gap
- Ligne Grenoble
- Ligne Valence -Ville / Valence TGV
- Ligne TGV Oulx – Paris via Briançon. Transfert en bus régulier entre Briançon et Oulx (Durée du trajet d'Oulx à Briançon : environ 1 h. À réserver auprès de Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr.)

Certains de ces trains circulent périodiquement, il est impératif de vérifier vos horaires de retour auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf)

Hébergement avant ou après la randonnée :

Nous pouvons vous réserver une nuit supplémentaire sur votre demande dans cet hébergement avant ou à la fin du séjour.

NIVEAU

2 chaussures.

Aucune expérience de l'activité n'est nécessaire pour participer à ce séjour. La dénivelée positive journalière est de 300 à 600 m de montée pour 4 à 5 heures de marche environ. Vous marchez avec un sac léger contenant vos affaires nécessaires à la journée (pique-nique, vêtement chaud, thermos...). L'esprit découverte est favorisé par rapport à l'aspect sportif. Les terrains abordés restent à la portée de tous et votre accompagnateur est là pour vous faire découvrir en douceur les plaisirs de la balade à raquette !

HEBERGEMENT

Hôtel **

Très bien situé dans le village, notre hébergement bénéficie d'un panorama exceptionnel sur la vallée et les sommets environnants. Il offre tout le charme et le confort d'un petit hôtel de montagne et vous trouverez auprès de Valérie et Luc l'accueil chaleureux des gens du Sud ! Quelle que soit votre formule d'hébergement, vous bénéficierez de chambres toutes équipées de salle de bains ou douche avec wc privatif et téléphone direct. Vous pourrez encore vous éblouir des paysages tout en vous désaltérant au salon-bar doté d'une superbe cheminée et de la vue sur les sommets environnants.

Pour éliminer les fatigues de la randonnée, un sauna est également à votre disposition et les plus actifs pourront utiliser la salle de gymnastique et de ping-pong. Vous prendrez les repas du soir dans une magnifique salle de restaurant panoramique où une cuisine généreuse et variée, alliant traditions du terroir et plats exotiques vous régaleront.

Vos soirées pourront s'organiser, en plus de celles prévues au programme, autour du salon TV vidéo ou à la bibliothèque de style montagnard.

Deux formules d'hébergement vous sont proposées :

En chambre de 2 personnes (draps et linge de toilette fournis) ou *single* selon les disponibilités.

En chambre partagée (suivant les cas, elles peuvent être mixtes) avec 4 personnes (draps fournis, linge de toilette fourni). La chambre est composée de deux lits bas et deux lits superposés.

La restauration est équilibrée et variée, et adaptée au programme du séjour. Le petit-déjeuner est complet (croissant, pain, yaourt, fruits...) et les repas froids sont composés de salade, viande ou charcuterie, fromage, fruit, biscuit. Un dîner spécial, uniquement composé de produits du terroir, vous sera également proposé durant la semaine.

Hébergement avant ou après la randonnée :

Nous pouvons vous réserver une nuit supplémentaire sur votre demande dans cet hébergement avant ou à la fin du séjour.

TRANSFERTS INTERNES

Minibus

PORTAGE DES BAGAGES

La journée, vous ne portez que votre sac à dos (**30 à 35 l minimum conseillé**) contenant vos effets personnels utiles à la randonnée (pique-nique, vêtements chauds, thermos...) + **le matériel de sécurité (pelle à neige et sonde à neige)**. Pour ce séjour en étoile, vos bagages restent dans votre chambre.

GROUPE

Départ assuré à partir de 4 participants

Groupe limité à 12 personnes

Si vous êtes un groupe constitué :

Pour une association, un comité d'entreprise, une famille ou un groupe d'amis désirant randonner ensemble à des dates autres que celles programmées, nous restons à votre disposition pour vous organiser cette randonnée en accord avec vos attentes (devis étudié en fonction du nombre de personnes). N'hésitez pas à nous contacter.

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé d'État, spécialiste du Queyras.

Professionnel de la montagne, il s'engage à :

- Gérer au mieux le déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux aléas météorologiques et à la nivologie.
- Assurer la dynamique et la cohésion du groupe.
- Vous faciliter l'approche du milieu montagnard et vous faire partager avec passion ses connaissances pour la nature.
- Être disponible et à votre écoute.

SECURITÉ

Les territoires de montagne éloignés des zones d'habitation restent souvent à l'écart de la couverture de la téléphonie mobile ou sont affectés par de nombreuses zones d'ombre imprévisibles. Pour se préserver de ces déconvenues et vous assurer une sécurité maximale, nos accompagnateurs sont équipés de radio VHF autorisant un accès direct aux services de secours en montagne.

MATERIEL FOURNI

Nous vous fournissons des raquettes à plaque TSL ainsi que les bâtons télescopiques 2 brins. Selon votre taille et votre poids, vous serez équipé d'un matériel adapté : raquettes petit tamis pour les moins de 55 kg et raquettes grand tamis si vous pesez plus de 80 à 85 kg (il ne faut pas oublier les quelques kilos du poids du sac !).

Le Queyras est un massif alpin qui nécessite de s'équiper du matériel de sécurité lorsque l'on pratique le ski de randonnée ou la raquette. Pour votre sécurité, nous vous fournissons un DVA (détecteur de victimes d'avalanches) que vous porterez sur vous, accompagné d'une petite pelle à neige et d'une sonde que vous devrez loger dans votre sac à dos.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

En randonnée le **principe des 3 couches** reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
 - une veste chaude en fourrure polaire
 - une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)
- En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, surtout en hiver car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses.

Éviter les anoraks et **proscrire les combinaisons de ski**, trop chaud et encombrant.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner

- 1 bonnet
- 1 paire de gants chauds (prévoir 1 paire de rechange)
- 2 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (en matière respirante)
- 1 sous-pull à manches longues également adapté à l'effort
- 1 veste en fourrure polaire
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sacs)
- 1 pantalon adapté à la marche (pantalon type « jean » interdit car il gèle lorsqu'il est humide !)
- 1 surpantalon imperméable et respirant (type gore-tex ou équivalent)
- 1 caleçon chaud (il peut également être utilisé pour la soirée en refuge)
- 2 paires de chaussettes de randonnée, hautes et chaudes et adaptées à la marche
- 1 maillot de bain pour l'accès au sauna de l'hôtel

Le matériel indispensable

- **1 sac à dos de 30/35 litres** à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram (Proscrire absolument les bottes et après-skis qui ne sont pas adaptées aux raquettes)
- 1 paire de guêtres hautes qui couvrent bien vos chaussures et le bas de la jambe
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil catégorie 3 à 4
- 1 thermos pour une boisson chaude obligatoire en hiver
- 1 gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques
- des vivres de course de votre préférence (nous vous en donnons également en complément)
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance (le reste de vos papiers et clé de voiture peuvent être confiés à l'hôtel durant le séjour)
- 1 couverture de survie
- papier toilette avec un petit briquet pour le brûler

- crème solaire et écran labial

Pour le soir à l'hébergement

- nécessaire de toilette
- vos affaires de rechange
- 1 lampe frontale ou de poche

Pharmacie personnelle (votre guide à également une pharmacie collective)

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

DATES ET PRIX

4 jours, 3 nuits et 3 jours de raquette

Vous commencez votre séjour à votre convenance soit le dimanche, le lundi ou le mardi. Votre séjour se termine 4 jours (3 nuits) après votre date d'arrivée. (dans l'ordre, soit le mercredi, jeudi ou vendredi).

Départs toutes les semaines du 20 décembre 2020 au 09 avril 2021 (dernier jour de raquette) sauf entre le 26 décembre et le 2 janvier (voir les séjours "spécial réveillon" sur 4 jours).

Hébergement en hôtel, chambre de 2 personnes

(Avec bain ou douche + WC (linge de toilette fourni))

Hébergement en chambre partagée de 4 personnes

(Avec douche + WC / draps fournis, linge de toilette fourni)

	DATE DÉPART		DATE DE FIN	En chambre de 2	En chambre de 4
Du	20/12/2020	au	23/12/2020	505,00 €	395,00 €
Du	21/12/2020	au	24/12/2020	505,00 €	395,00 €
Du	22/12/2020	au	25/12/2020	505,00 €	395,00 €
Du	03/01/2021	au	06/01/2021	395,00 €	275,00 €
Du	04/01/2021	au	07/01/2021	395,00 €	275,00 €
Du	05/01/2021	au	08/01/2021	395,00 €	275,00 €
Du	10/01/2021	au	13/01/2021	435,00 €	375,00 €
Du	11/01/2021	au	14/01/2021	435,00 €	375,00 €
Du	12/01/2021	au	15/01/2021	435,00 €	375,00 €
Du	17/01/2021	au	20/01/2021	460,00 €	385,00 €
Du	18/01/2021	au	21/01/2021	460,00 €	385,00 €
Du	19/01/2021	au	22/01/2021	460,00 €	385,00 €
Du	24/01/2021	au	27/01/2021	460,00 €	385,00 €
Du	25/01/2021	au	28/01/2021	460,00 €	385,00 €
Du	26/01/2021	au	29/01/2021	460,00 €	385,00 €
Du	31/01/2021	au	03/02/2021	460,00 €	385,00 €
Du	01/02/2021	au	04/02/2021	460,00 €	385,00 €
Du	02/02/2021	au	05/02/2021	460,00 €	385,00 €
Du	07/02/2021	au	10/02/2021	505,00 €	395,00 €
Du	08/02/2021	au	11/02/2021	505,00 €	395,00 €
Du	09/02/2021	au	12/02/2021	505,00 €	395,00 €
Du	14/02/2021	au	17/02/2021	505,00 €	395,00 €
Du	15/02/2021	au	18/02/2021	505,00 €	395,00 €
Du	16/02/2021	au	19/02/2021	505,00 €	395,00 €
Du	21/02/2021	au	24/02/2021	505,00 €	395,00 €
Du	22/02/2021	au	25/02/2021	505,00 €	395,00 €
Du	23/02/2021	au	26/02/2021	505,00 €	395,00 €
Du	28/02/2021	au	03/03/2021	505,00 €	395,00 €
Du	01/03/2021	au	04/03/2021	505,00 €	395,00 €
Du	02/03/2021	au	05/03/2021	505,00 €	395,00 €
Du	07/03/2021	au	10/03/2021	460,00 €	385,00 €
Du	08/03/2021	au	11/03/2021	460,00 €	385,00 €
Du	09/03/2021	au	12/03/2021	460,00 €	385,00 €
Du	14/03/2021	au	17/03/2021	460,00 €	385,00 €
Du	15/03/2021	au	18/03/2021	460,00 €	385,00 €
Du	16/03/2021	au	19/03/2021	460,00 €	385,00 €
Du	21/03/2021	au	24/03/2021	435,00 €	375,00 €
Du	22/03/2021	au	25/03/2021	435,00 €	375,00 €
Du	23/03/2021	au	26/03/2021	435,00 €	375,00 €

Du	28/03/2021	au	31/03/2021	435,00 €	375,00 €
Du	29/03/2021	au	01/04/2021	435,00 €	375,00 €
Du	30/03/2021	au	02/04/2021	435,00 €	375,00 €
Du	04/04/2021	au	07/04/2021	435,00 €	375,00 €
Du	05/04/2021	au	08/04/2021	435,00 €	375,00 €
Du	06/04/2021	au	09/04/2021	435,00 €	375,00 €

Sauna de l'hôtel mis gracieusement à votre disposition.

Supplément single en fonction des disponibilités : 75 €

Merci de nous préciser lors de l'inscription si vous souhaitez une nuit supplémentaire.

Nuit supplémentaire, en chambre de 2 et en demi-pension :

- Haute saison (Vacances scolaires*) : 79,50€ par personne
- Basse saison (Hors vacances scolaires*) : 70,50€ par personne

Nuit supplémentaire, en chambre single et en demi-pension :

- Haute saison (Vacances scolaires*) : 93€ par personne
- Basse saison (Hors vacances scolaires*) : 85€ par personne

LE PRIX COMPREND

- La pension complète du soir de votre arrivée (j1) au j4 en fin d'après-midi
- L'encadrement des randonnées par un professionnel de la montagne diplômé d'État
- La fourniture de l'équipement de sécurité, des raquettes et des bâtons
- Les transferts nécessaires au programme des randonnées
- La taxe de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et le vin pendant les repas
- Les assurances
- Le transfert de la gare à l'hôtel le jour 1 et de l'hôtel à la gare le jour 4

POUR EN SAVOIR PLUS

PARC NATUREL RÉGIONAL DU QUEYRAS

Blotti contre la frontière italienne, le Queyras est un pays d'exception : alpages, mélézins et hameaux composent des paysages harmonieux où vit une population attachée à sa terre d'altitude et à ses traditions. Depuis 1977, le Parc naturel régional sauvegarde cet héritage unique dans les Alpes françaises, préservant également une faune et une flore d'une grande richesse. Ce séjour est une découverte des alpages et de leurs nombreux chalets construits dans d'immenses étendues d'herbe fleurie autrefois très utilisés au temps des estives. Aujourd'hui, les troupeaux fréquentent encore ces alpages, brebis à Clapeyto, vaches à Furfande, et nous pouvons revivre ce temps passé car l'ambiance mais aussi les odeurs, les couleurs persistent et nous transportent dans cette histoire si particulière à la vallée d'Arvieux en Queyras. Ce séjour est unique par le choix des hébergements, ou vous pourrez partager avec Laurence et Fred, Laure, Nicole et bien d'autres l'histoire de ces chalets autour d'une bonne table avec des produits du terroir. Notre suggestion : pas de transfert de bagages car possibilité de laver vos affaires dans la machine à laver à l'hébergement.

LA MARQUE « VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL »

Qu'est-ce que c'est ?

La marque « valeurs parc naturel régional, est une marque au service du développement durable des territoires ». Cette marque vise à valoriser les ressources naturelles et culturelles spécifiques à un territoire. Elle a pour but de « démontrer un engagement d'un producteur ou d'un prestataire aux côtés d'un PNR ».

À l'initiative des parcs naturels régionaux, elle a pour objectif de valoriser les engagements des acteurs du territoire aux valeurs du développement durable :

Préservation de l'environnement, bien-être social des femmes et des hommes et de l'économie locale.

« La marque met en avant des produits et services du territoire obéissant à des référentiels spécifiques, auprès de consommateurs de plus en plus sensibles aux enjeux du développement durable. Les bénéficiaires (entrepreneur individuel, société, coopérative, SICA ...) en accord avec les valeurs de la Marque, s'affichent comme des acteurs économiques responsables, engagés pour le développement de leur territoire. Ils intègrent un réseau régional et national dans une démarche de progrès.

Ils partagent des expériences et bénéficient du conseil et de l'accompagnement technique des équipes des Parcs et de leurs partenaires. Les bénéficiaires peuvent apposer la marque sur les outils de communication : documentation, site Internet, emballages, point de vente, stands... et profitent d'un dispositif promotionnel régional et national pour leurs produits et services, au travers de la marque. »

De nombreux services et produits du territoire peuvent être marqués : produits agricoles, agroalimentaires et artisanaux (issus et transformés sur le territoire), et des services touristiques comme les hébergements, la restauration, les prestations d'accompagnement, les activités de loisirs, les sites de visite et de découverte et les séjours.

LA PLACE FORTE DE MONT-DAUPHIN

Vauban a fait construire à partir de 1693, cette extraordinaire place forte en haute montagne sur un plateau dominant le confluent du Guil et de la Durance au débouché de la vallée du Queyras et du col de Vars.

Ensemble remarquable et entièrement préservé, Mont-Dauphin constitue l'archétype de place forte de montagne, avec son arsenal, ses deux magasins à poudre, ses casernes au rempart et son église, restée inachevée.

Le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire en juillet 2008 les fortifications de Vauban présentées par l'État français au titre du patrimoine mondial de l'Unesco

Ce site fortifié présente une facette de l'œuvre de Vauban, complémentaire aux autres sites classés. Le choix des sites repose sur les critères suivants :

- représentativité de l'évolution du système de défense de Vauban, d'un type de fortification et d'un type de site géographique (bord de mer, plaine, montagne),

- état de conservation des fortifications et authenticité,
- environnement paysager, politiques de mise en valeur et de protection existantes.

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Au départ d'un hébergement accueillant et confortable, vous pourrez découvrir chaque jour les trésors naturels et humains du Queyras. Paysages somptueux, observation éventuelle de chamois ou d'oiseaux de montagne, visites de villages et de hameaux, mais également animations en soirées vous apporteront un grand moment de détente et de convivialité. Un séjour, donc, d'une grande diversité, pour se ressourcer dans une région préservée du tourisme de masse. Une semaine garantie sans stress !

INFORMATIONS SUR LE VILLAGE DE SAINT-VERAN

Saint-Véran, là où le coq picore les étoiles !

Perché à 2 042 mètres d'altitude, le village de Saint-Véran, « commune la plus haute d'Europe », profite comme le reste de la région du climat sec et ensoleillé des Alpes du Sud. Aujourd'hui, une trentaine d'enfants occupent les bancs des deux classes de l'école maternelle et primaire et le devenir des 290 âmes qui vivent toute l'année au village dépend évidemment du tourisme. Bien sûr, les activités agricoles et pastorales ont perdu de l'importance, mais elles permettent de conserver tous les aspects d'une localité rurale de montagne où l'artisanat est également très vivant.

- Un habitat unique en Europe :

Les constructions de Saint-Véran résultent de l'adaptation, dès le Moyen Âge, à la vie en haute altitude et sont un modèle unique de l'habitat alpin. Le rez-de-chaussée est construit en murs de pierres très épais et la partie supérieure appelée "fuste" est faite de troncs d'arbres empilés et croisés aux angles. Elle servait autrefois à faire sécher puis à abriter la récolte de fourrage pour nourrir les bêtes durant les longs mois d'hiver. Ce bâtiment est relié à un autre plus petit, en pierre, appelé le "Caset".

- Le pays des cadrans solaires :

On peut découvrir plus d'une vingtaine de cadrans solaires à Saint-Véran, certains datent de la période de la Renaissance et d'autres sont plus contemporains mais tous sont d'une richesse architecturale exceptionnelle. Les plus célèbres ont été réalisés de 1840 à 1845 par un artiste piémontais : Giovanni Francesco Zarbula.

Votre accompagnateur vous fera découvrir toutes les richesses de ce village lors d'une visite guidée. Pour en savoir plus : www.saintveran.com

CARTOGRAPHIE

Cartes TOP 25 IGN 3637OT et 3537ET et carte LIBRIS « Queyras Ubaye » au 1/60 000

BIBLIOGRAPHIE

Pour préparer votre séjour, de nombreux guides sont disponibles en librairie. Vous pouvez par exemple consulter « *Parc Naturel Régional du Queyras* » aux éditions Gallimard, bien illustré et facile à lire.

Pour goûter aux ambiances queyrassines, dernièrement sorti, « *L'Autre Versant* », aux éditions Hesse, présente de superbes photographies de Christophe Sidamon-Pesson accompagnées des textes de Michel Blanchet.

Dans la remarquable collection « Les Cahiers du Patrimoine », aux Éditions du Queyras, plusieurs titres permettent de se familiariser avec les spécificités du patrimoine local (*Dentelles du Queyras et des vallées voisines, Ceillac au fil du temps, Fort Queyras, Cadrans Solaires du Queyras...*).

Quelques ouvrages rédigés par des anciens du pays évoquent également la vie de la région, hier et aujourd'hui, à l'image des livres de Céleste Fournier aux Éditions du Queyras, des mémoires de Philippe Lamour, personnage emblématique du Queyras, intitulées « *Le Cadran Solaire* », ou du recueil de souvenirs « *Les Pieds en Queyras* » d'Albert Borel.

Enfin pour les amateurs de littérature, les vallées queyrassines ont servi de cadre à de nombreux romans. Citons par exemple « *Les Hauts Pays* » de Philippe Lamour, les romans de Raymonde Meyer-Moyne ou, pour la période actuelle, « *Le Dernier Refuge* » de Nicolas Cruchant.

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour. Le solde sans rappel de notre part**, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation. Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
2. Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (**2 % du montant du séjour**)
3. Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (**3,9 % du montant du séjour**).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

***CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM***

CONTACT

Destinations Queyras

8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z